

Monsieur le DASEN Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le vendredi 16 octobre 2020, un de nos collègues, Samuel Paty, a été sauvagement assassiné pour avoir exercé son métier d'enseignant. Notre profession est meurtrie, la France est bouleversée.

Comment qualifier le renoncement de l'hommage national à notre collègue Samuel Paty ? Comment comprendre la décision autoritaire du Ministre de l'EN, annoncée comme toujours dans les médias, de supprimer nos deux petites heures de recueillement, d'échanges et de préparation indispensables pour honorer dignement la mémoire et l'engagement de notre collègue ? Comment parler d'autonomie des établissements quand l'institution nous refuse, à la dernière minute, un temps pourtant promis et empêche tout recueillement collectif, tout débat et toute préparation préalable à cet hommage qui devait être national ?

Hier, des collègues ont dû se mettre en grève pour honorer dignement l'un des leurs massacrés !

Comment aussi se targuer de défendre la liberté d'expression mais censurer la lettre de Jean Jaurès qui a été lue nationalement ? Le Ministre de l'EN n'a pas dû supporter la critique négative des programmes viciés et des évaluations incessantes imposées aux enseignants qui s'y trouvaient.

Que penser enfin du sacrifice permanent de la réalité à l'apparence, quand seuls comptent les éléments de langage et l'omniprésence médiatique de notre ministre ?

Ce matin, comme lundi matin avec nos élèves et comme demain dans nos classes, c'est à Samuel Paty que nous voulons penser d'abord afin d'honorer sa mémoire et de continuer à défendre l'école républicaine, laïque et émancipatrice pour laquelle il a perdu la vie.

Les témoignages qui affluent depuis sa mort abominable interpellent l'institution quant à la solitude de notre métier, la solitude face à notre hiérarchie managériale, la solitude face à un ministre borné et autoritaire.

L'an dernier, à la même période, nous vous faisons part de notre émotion et de notre colère face au suicide de notre collègue Christine Renon.

Ce drame avait fortement choqué notre profession, mettant pour quelques temps la question des conditions de travail au premier plan des préoccupations ministérielles...du moins dans le discours. Car dans les faits, rien n'a changé.

Alors que l'on nous vante la « culture d'établissement », l'institution fait rarement corps avec ses agents, fonctionnaires dévoués au service public national de l'Éducation.

La protection des personnels de l'Éducation Nationale doit être instantanée et inconditionnelle, notamment contre des élèves violents et des parents intrusifs. Les lois de 1983 et de 2002 le permettent, que notre institution les applique. Les collègues ont besoin d'être respectés, reçus et entendus. On sait désormais qu'il peut en aller de leur vie.

Cette protection, c'est aussi celle de notre santé.

Comment peut-on encore accepter que notre ministère n'ait pas une médecine du travail digne de ce nom ?

La crise sanitaire, dans toutes ses phases, a mis en avant l'incapacité du ministère à considérer les enseignants, les personnels de direction, l'ensemble des équipes éducatives, les enfants et leurs parents. 6 mois, cette fois-ci, le ministère avait 6 mois pour préparer un protocole qui permette pendant le confinement, aux élèves de garder un lien physique avec leur établissement. 6 mois pour réussir ce qui n'a pas été possible en mars c'est-à-dire mettre en place une continuité scolaire, certes dégradée mais réelle pour toutes et tous.

Ne revenons donc pas sur toutes les phases du fiasco de cette gestion de dernière minute, qu'il s'agisse des écoles ouvertes qui ferment, du "tout est prêt" où rien ne fonctionne, du protocole tellement chargé qu'inapplicable dans la plupart des écoles, puis qui invente cette formule extraordinaire: "lorsque cela est possible".

Et quand ce n'est pas possible? et bien tant pis: Tout le monde a bien compris que l'important est ailleurs, accueillir les enfants pour que les parents travaillent.

Entendons nous bien, personne ne nie l'importance de l'école pour les élèves, et faire ce procès d'intention aux organisations syndicales comme l'a fait le ministre est méprisable, et surtout Monsieur Blanquer n'a pas le monopole des préoccupations sociales.

Car quelles sont ces préoccupations quand le recrutement des enseignants et AED est en berne? Quand des AESH payées au lance pierre sont traités comme des moins que rien?

Où sont les créations de postes qui devraient permettre de réduire massivement les effectifs, augmenter le temps de formation des enseignants, redonner de la latitude aux équipes pour élaborer la réponse aux défis que doit relever l'école et plus largement notre société ?

Les derniers jours, avec les masques et la mise en œuvre du nouveau protocole, achèvent de jeter le discrédit sur notre ministère : injonctions contradictoires, revirements ridicules, masques inadaptés à notre pratique professionnelle, masques imposés aux plus jeunes comme si de rien n'était, sans préparation, sans formation, sans rien...débrouillez-vous!

Pour que l'économie française reparte, les écoles ont dû rouvrir et ce à n'importe quel prix. Espérons que les masques de la marque DIM n'auront pas coûté trop cher et qu'il ne grèveront pas la santé de tous les collègues qui les ont portés pour exercer leur métier ?

Les collègues ont été mis en danger et le sont aussi par le non respect du protocole pourtant bien allégé.

C'est désormais pire avec le protocole "renforcé" dans un contexte épidémique dramatique.

Le principe de distanciation physique d'au moins un mètre est rappelé « *lorsqu'elle est matériellement possible* » (page 3). Ce n'est donc pas un absolu à respecter. Il ne peut pas l'être avec des classes bondées.

« *L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins quinze minutes à chaque fois* », « *Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les deux heures* ». Dans de nombreux établissements certaines fenêtres ne peuvent pas s'ouvrir. Pour les autres, malgré le réchauffement climatique, il commence à faire froid.

Il va donc falloir bien se couvrir pour aller en cours. Le gaspillage énergétique va être renforcé.

« *La limitation du brassage entre les élèves de groupes différents (classe, groupe de classes ou niveau) est requise* »... Le Ministre de l'EN s'est souvenu ensuite qu'il avait imposé une réforme du lycée basée sur les spécialités donc sur le brassage des classes. Il ajoute donc « *Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible (notamment en Première, Terminale), la limitation du brassage s'applique par niveau* ». On n'avait pas encore pensé en effet à mélanger les élèves de Seconde avec ceux de Terminale pour les mêmes cours. Si on ne pratique pas la brasse on risque de couler...

« *Cette limitation doit être pleinement opérationnelle au plus tard le 9 novembre 2020* ». L'heure est très grave mais on peut continuer à s'exposer au danger pendant une semaine encore. Ce qui prouve bien l'improvisation totale de Monsieur *Noussomesprêts*.

Rien ne change pour les cantines qui sont les lieux les plus dangereux car bondés et sans masque.

Faute de personnels suffisants, en collège comme en lycée, le nettoyage et la désinfection ne sont pas faits comme le stipule le protocole. Cette grave situation sanitaire n'a fait que révéler le manque d'agents d'entretien dans les établissements ainsi que la lourdeur et la pénibilité de leur tâche au quotidien.

L'urgence est de réduire les effectifs en classe et d'alléger les programmes, pas d'inventer un nouveau Brevet des collèges. C'était une nécessité Lundi, ce n'est peut-être pas trop tard aujourd'hui pour s'assurer que les établissements resteront ouverts car c'est bien notre demande : s'assurer que les conditions sanitaires mises en place permettent la protection de toutes et tous afin que nous puissions continuer à accueillir les élèves même en mode dégradé et que nous ne soyons pas obligés de simplement fermer car le virus circule trop ! En cela l'organisation syndicale que nous représentons propose des solutions bien plus responsables que celle de notre ministre.

Alors que les chiffres de contamination croissent de façon exponentielle, l'école serait un havre sain ? Non et vous le savez autant que nous c'est pourquoi l'imputabilité au service de la maladie des collègues est une évidence qui doit être reconnue.

Est-ce pour enfin réellement nous protéger que l'Observatoire de la sécurité dans les établissements, lanceur d'alerte trop indépendant du ministère, va être fermé ? Nous n'en avons pas fini avec le "pas de vague" malgré la deuxième qui nous submerge à nouveau.

L'assassinat de notre collègue nous renvoie enfin à notre liberté pédagogique qu'il faut autant chérir et défendre que notre liberté d'expression.

Nous sommes les experts et les concepteurs de notre métier; les parents, les collectivités territoriales, les partenaires de l'école doivent avant tout respecter cette liberté car elle est la base de l'autorité positive de l'enseignant sur la classe, de la confiance que l'apprenant peut lui apporter et donc de la qualité de la transmission.

Un service public n'est pas une entreprise privée dévolue à des clients consuméristes.

La campagne de dénigrement répétée de notre ministre, rappelez-vous des « professeurs décrocheurs » du précédent confinement, nous discrédite, nous affaiblit en relativisant notre position au sein de l'école et de la société. Non, toutes les paroles ne se valent pas comme sur les pseudo-débats sur les réseaux sociaux. Un enseignant n'est pas à mettre sur le même plan qu'un élève ou que ses parents. Nous sommes des fonctionnaires

d'État, hautement diplômés, recrutés à l'issue de concours nationaux exigeants, professionnellement consciencieux, convaincus de l'émancipation par le savoir et l'esprit critique des futurs citoyens de la Nation.

Mais cet engagement se heurte au manque criant de formation continue.

Par exemple, il n'existe qu'un seul stage au plan académique de formation sur la laïcité. Il est prévu pour 30 enseignants alors que nous sommes 32000 professeurs en enseignement public en Aquitaine...

Peut-on aussi vraiment éveiller les consciences en Education Morale et Civique à raison d'une heure par semaine en collège et une heure par quinzaine en lycée ?

Que penser de la réforme de la voie professionnelle qui a raboté drastiquement les heures de lettres et d'histoire-géographie ? La lettre de Jean Jaurès mise en avant pour l'hommage à notre collègue fait pourtant de la lecture et de la culture la pierre angulaire du progrès humain.

Dans l'enseignement professionnel, le ministère maintient la poursuite de la rénovation de la voie pro sans tenir compte du grand nombre de décrocheurs suite au confinement. Aucune réorganisation des enseignements pour pallier cette interruption de scolarité alors qu'il aurait été indispensable de suspendre la co-intervention et le chef d'œuvre pour se focaliser sur les apprentissages des matières générales et professionnelles. Les enseignants devront effectuer la remise à niveau de ces élèves avec des cours amputés par le temps de désinfection du matériel à la fin de chaque séance. Ils devront également prendre en charge les élèves d'ULIS, sans masque inclusif pour les mal entendants, ainsi que les apprentis intégrant les classes à la discrétion des maîtres de stage et sans concertation avec l'équipe pédagogique.

Quant à la situation dans les Landes en cette rentrée, dans le premier degré, les moyens sont toujours insuffisants (5 écoles dont 3 maternelles et deux primaires ont un taux d'encadrement supérieur à 27!). La mise en place des gestes barrières (distanciation, lavage des mains) demandée par le protocole sanitaire renforcé doit être difficile à mettre en place. De plus, nous déplorons de grandes inégalités qui sont la conséquence de la décision de la non-fermeture de classes en milieu rural lors de la dernière année scolaire. Et nous sommes donc très inquiets des critères qui vont être établis pour les prochains CTSD : est-ce que les Maires des communes rurales pourront s'opposer à une fermeture de classe, et ce, quel que soit le taux d'encadrement ? Nous risquerions encore de vivre des situations très inégales selon les territoires dans notre département très rural.

Dans les collèges landais, on constate que le nombre d'élèves par division est stable par rapport à la rentrée dernière, soit une moyenne de 25,26 élèves par classe. Cependant, ce constat révèle des déviations qui se traduisent localement par l'utilisation des heures de marge pour permettre l'ouverture de divisions. Le SNES-FSU dénonce cette pratique qui consiste pour la DSDEN à communiquer des ouvertures avec parfois seulement 10h au lieu des 29h réglementaires. Pire, à Tartas ou à Linxe, ce sont deux divisions qui sont affichées mais seuls les moyens pour l'une d'entre elles ont été octroyés ! Dans les établissements, cela permet certes de maintenir des effectifs acceptables dans un contexte largement dégradé par la situation sanitaire mais cela signifie aussi le renoncement pour les disciplines aux heures d'AP et de dédoublement et donc pour les élèves la disparition de temps pédagogiques avec un accompagnement au plus près de leurs besoins. Le SNES-FSU dénonce aussi la politique de limitation des heures postes au profit des HSA. 18 collèges sont au-dessus de la moyenne du ratio d'HSA/HP qui est à 6,34%. Beaucoup ont vu leur pourcentage d'HSA grimper entre la prévision et le constat. Dans les lycées du département, cette tendance se confirme. La DGH globale est en baisse de 192h par rapport aux prévisions. Ce sont 352 HP de moins et 160 HSA de plus ! On est bien au-delà des 5 postes supprimés dans les lycées (90 HP). 5 lycées, soit les 2/3 sont au-dessus de la moyenne du ratio HSA/HP qui est à 9,44%. Cette année, on constate que les collègues sont épuisés par des conditions de travail particulièrement dégradées par la crise sanitaire, l'augmentation du temps de travail que représentent les 2HSA imposées. En lycée s'ajoute la charge de travail qu'entraîne la réforme du lycée et des effectifs au seuil parfois sur tous les niveaux comme au lycée de Tyrosse. En collège, dans certains établissements les seuils sont dépassés dès lors que les élèves inclus intègrent les classes. Or le sureffectif est encore plus pénible dans les conditions actuelles. Il gagne de plus en plus les dispositifs d'inclusion qui accueillent parfois jusqu'à 15 élèves ! Le SNES-FSU continue à dénoncer le rythme infernal imposé par la réforme du lycée. La situation sanitaire rend la réalisation des programmes intenable. Il est urgent que le Ministre entende les personnels, allège les programmes et revoie le calendrier des examens ! Les vies scolaires sont mises à rude épreuve. Les AED et CPE ont fort à faire pour faire respecter le protocole aux élèves, sont parfois maltraités verbalement par des parents d'élèves au téléphone lorsqu'il leur est demandé de venir chercher leur enfant qui présente des symptômes ou est cas contact. Dans les lycées, la situation se complique encore du fait que les élèves doivent être gardés toute la journée à l'intérieur des établissements alors que les locaux ne sont pas toujours adaptés pour recevoir en nombre des élèves en dehors des périodes de cours. Bref, les personnels d'éducation sont

épuisés, au bord de la rupture ; il faut trouver des solutions de recrutement car le risque est grand de voir les relations entre adultes et élèves se dégrader et déboucher sur des incidents.

Les DHG des lycées professionnels ont été drastiquement revues à la baisse, entraînant des suppressions de postes, et des regroupements des classes, notamment en CAP, avec des spécialités de métiers différents. Des regroupements qui ne correspondent pas aux profils et besoins des élèves concernés et rendent impossible l'enseignement correct qui leur est dû. Les DHG ont été calculées avec des prévisions d'effectifs qui ne reflètent pas la réalité de cette rentrée scolaire. Nous enregistrons une augmentation de + 46 élèves dans les LP-SEP-EREA par rapport à la rentrée de 2019 et +31 par rapport au prévisionnel du mois de février 2020. On peut citer l'exemple du LP Louis Darmanté à Capbreton qui comptabilise 85 élèves en CAP avec une augmentation de + 6 élèves. Au lycée Tazieff il y a 23 élèves en première année CAP regroupés (10 bois et 13 logistiques) et 18 en terminale sans avoir les moyens de dédoublement. Les heures attribuées par la DHG devraient permettre un enseignement de qualité, il est important de rappeler qu'un effectif à 18 élèves implique l'attribution de volume complémentaire qui donne lieu au dédoublement. Avec une hausse des effectifs de + 46 élèves scolarisés, pouvons-nous espérer une augmentation de DHG pour l'année à venir ?

Nous concluons ici sur les paroles du ministre lors de l'ouverture du « Grenelle de l'Éducation » le 22 octobre 2020, Grenelle au passage sans les organisations syndicales mais avec des personnalités médiatiques comme Ruffo, Pascal Papé ...

« Il ne faut pas avoir une vision technique des métiers mais d'abord humaine, tous les enjeux techniques sont accordés à cette vision humaine »... gageons que ce sera le cas pour ce Comité Technique à vision humaine.

Nicolas Fayemendy, co secrétaire départemental pour la FSU 40

